

**ACSRT/CAERT**

**African Centre for the Study and Research on Terrorism
Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme**

BULLETIN AFRICAIN SUR LE TERRORISME

16 au 31 Janvier 2019

Édition No : 002

RESUME**FAITS SAILLANTS RAPIDES**

- La période considérée (du 16 au 31 janvier 2019) a enregistré un total de 59 attaques terroristes, un affrontement entre groupes terroristes et un total de 555 morts liées au terrorisme.
- Sur les 555 décès liés au terrorisme, 283 résultaient directement d'attaques terroristes, alors que 272 étaient des morts enregistrées lors d'opérations antiterroristes menées par les forces de sécurité.
- 55% (307) des victimes étaient des membres de groupes terroristes. Les forces de sécurité et les victimes civiles ont été respectivement de 25% (140) et 20% (108).
- Dans 35 des 59 attaques, les terroristes ont utilisé des armes légères et de petit calibre (ALPC). 18 attaques ont impliqué l'utilisation d'engins explosifs improvisés (EEI) 2 attaques mixtes (ALPC et EEI) et 4 enlèvements pour rançon ont été réalisés.
- Al-Shabaab et Jama'a Nusrat al-Islam Wal-Muslimin (JNIM) ont davantage utilisé des engins piégés que des ALPC dans leurs attaques. Toutes les attaques de Boko Haram et Ansarul Islam ont utilisé des ALPC.
- 22 attaques ont ciblé des civils, 22 des forces de sécurité, 8 des organisations internationales (MINUSMA et AMISOM) et 7 des institutions et responsables gouvernementaux.
- Toutes les attaques de Boko Haram (faction de l'État Islamique dans la province d'Afrique de l'Ouest (ISWAP)) et Ansarul Islam ont visé les forces de sécurité / militaires. La majorité des attaques d'Al-Shabaab et de JNIM ont visé des forces de sécurité et des organisations internationales (MINUSMA et AMISOM), Boko Haram (faction de Shekau) a principalement visé les civils lors de ses attaques.
- Al-Shabaab a tué 56 personnes (dont 54 militaires), l'ISWAP en a tué 51 (toutes militaires), Ansarul Islam en a tué 5 (toutes militaires), d'autres affiliés de l'Etat islamique ont tué 7 personnes (toutes militaires) et Boko Haram en a tué 8 (toutes civiles).
- Al-Shabaab a perdu 107 membres au cours des opérations de lutte anti-terroriste D'autre part, les affiliés à l'Etat Islamique (EI) (dans le Sinai, en Égypte) ont perdu 75 membres dans des opérations anti-terroristes. Boko Haram, ISWAP et JNIM, ont perdu respectivement 6, 5 et 3 de leurs membres dans les opérations anti-terroristes. 111 autres personnes tuées lors des

opérations anti-terroristes ou anti-insurrectionnelles appartiennent à des groupes non identifiés / non affiliés.

- Les cinq pays les plus touchés par le terrorisme au cours de cette période sont le Mali, la Somalie, le Nigéria, le Burkina Faso et le Niger. (**Par ordre décroissant**).
- La région du Sahel a enregistré 37 attentats terroristes sur 59, et un total de 253 morts sur 555, représentant 46% des décès liés au terrorisme pour la période. Sur les 253, 94 terroristes, 83 civils et 76 membres des forces de sécurité et de l'armée sont morts dans la région du Sahel.
- Plus de civils (77%) et de forces militaires (54%) sont morts au Sahel que dans le reste de l'Afrique. 31% des terroristes ont été tués au Sahel contre 69% dans le reste de l'Afrique.

INCIDENTS MAJEURS RECENTS

Les attaques récentes les plus médiatisées incluent :

- **Le 16 janvier 2019**, des hommes armés ont attaqué deux villages non loin de Menaka (Mali) dans lesquels 34 civils Touareg ont été tués.
- **Le 27 janvier 2019**, des hommes présumés armés auraient participé à l'attaque d'Ansarul Islam à Sikire, Soum (Burkina Faso), au cours de laquelle 10 civils ont été tués et 2 blessés.
- **Le 20 janvier 2019**, la JNIM a attaqué le camp de la MINUSMA à Aguelhok, à Kidal (Mali), tuant 10 soldats de nationalité tchadienne et en blessant 25.

Les forces de sécurité sont restées sensibles à la situation. Les opérations antiterroristes ont été importantes en janvier 2019. 305 membres de groupes terroristes ont été tués au cours de celles-ci. Il s'agirait de 75 présumés terroristes tués dans la péninsule du Sinaï entre le 19 et le 27 janvier 2019. En Somalie, 73 membres d'al-Shabaab ont été tués à Bar-Sanguni, à Juba le 19 janvier 2019. De même, les forces armées du Nigeria ont tué 58 bandits armés à Zamfara le 20 janvier 2019.

CONCLUSION

La période considérée a connu des attaques intensives et sophistiquées de groupes terroristes, visant principalement les forces de sécurité et les forces armées. Les groupes terroristes ont commencé à utiliser différents moyens pour atteindre leurs cibles. Ce développement est tangible par l'attaque du camp de la MINUSMA le 20 janvier 2019, au cours de laquelle le JNIM a eu recours à une tactique inconnue jusqu'à présent. La nature sophistiquée des attentats, en particulier ceux perpétrés par l'ISWAP et le Jamaat Nusrat al-Islam wal-Muslimeen (JNIM), révèle un changement de tactique adopté par les groupes terroristes pour maximiser le nombre de victimes. Le changement de tactique pourrait être un reflet de la présence de combattants terroristes étrangers (FTF) parmi ces groupes.

Les résultats ont également révélé que l'utilisation d'engins explosifs improvisés (EEI) comme moyen d'attaque est devenue courante parmi les divers groupes terroristes. Dans la majorité des

attaques menées par Al-Shabaab, les engins piégés étaient principalement utilisés. Bien que le groupe ait utilisé certaines armes légères et de petit calibre (ALPC), les EEI ont surtout été utilisés dans de nombreuses attaques contre les forces de sécurité et militaires de l'armée nationale Somalienne (SNA) et des troupes de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). La plupart des attaques perpétrées par JNIM au Mali contre les forces armées Maliennes et les troupes de la MINUSMA ont impliqué l'utilisation d'engins piégés. L'ISWAP a également utilisé des engins piégés contre les troupes des forces armées du Nigéria (NAF). Avec l'utilisation croissante des engins piégés en tant que moyen d'attaque le plus fiable, il est impératif que les agences de sécurité développent un mécanisme contre l'utilisation des engins piégés par les groupes terroristes dans leurs programmes de lutte contre le terrorisme et contre l'insurrection.

Face à ces attaques croissantes et complexes, les forces de sécurité sont restées attentives à la situation. Les opérations antiterroristes ont pris de l'ampleur en janvier 2019, comme le montrent les résultats. Un nombre important de terroristes ont été neutralisés en Somalie, au Nigéria, au Mali et dans la péninsule Egyptienne du Sinaï. Cependant, ce qui est préoccupant, c'est le recrutement continu de jeunes dans les groupes terroristes et extrémistes, comme le prouvent le nord du Mali, la Somalie, le Burkina Faso et le Nigéria. Il faut donc une approche mixte combinant stratégie militaire et sécurité humaine pour réduire de manière significative la capacité des groupes terroristes.

Il est nécessaire de garantir l'engagement de l'élite politique Africaine à prendre conscience que le pouvoir militaire en tant que garant de la sécurité nationale a la propension à dégénérer en régime sécuritaire. L'objet référent de la sécurité nationale devrait être les citoyens et leurs communautés locales, l'identification de leurs vulnérabilités, leur protection et leur habilitation à acquérir la résilience requise leur permettant de vivre dans la dignité. Ceci est fondamental pour assurer un équilibre entre la lutte antiterroriste et les droits de l'homme, dans la mesure où il constitue une plate-forme permettant de lutter contre les conditions susceptibles d'alimenter l'extrémisme violent, la rébellion et éventuellement le terrorisme, comme indiqué dans le Pilier 1 de la stratégie antiterroriste mondiale. La poursuite de la justice, des politiques participatives et la promotion de conditions socio-économiques favorables au développement humain, aux droits de l'homme et à des politiques inclusives au sein des communautés locales doivent être considérées comme des moyens efficaces de parvenir à un équilibre entre la lutte contre le terrorisme et les droits de l'homme.

ACSRT/ CAERT

Adresse : CAERT, 1 Rue Chahid Boughzara Abdella, BP 141 El-Mohammadia, Alger, Algérie. Tél : +213 21 520 110 ; Fax : +213 21 520 378 ; Email : acsrt-sitroom@acsrt.org

www.caert-ua.org

Twitter: @AU_ACSRT

Facebook: @AUACSRT